

## TABLEAU INDICATEURS de situation comparée des F/H dans l'outil Diagnostic Egalité sur Excel – version Avril 2015

CHAMP DES INDICATEURS	INDICATEURS PRODUITS PAR L'OUTIL SELON LE SEXE ET PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE	INDICATEURS COMPLEMENTAIRES DANS L'OUTIL PREVUS DANS LE CODE DU TRAVAIL POUR >300	DOMAINES D'ACTION EGALITE DES ACCORDS OU PLANS
<b>EMBAUCHE</b>	REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE		
	REPARTITION DES EFFECTIFS SELON L'AGE MOYEN		
	REPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT	Répartition des congés de plus de 6 mois	
	REPARTITION DES EMBAUCHES PAR TYPE DE CONTRAT	Répartition selon les motifs de départ	
<b>FORMATION</b>	REPARTITION DU NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR SALARIE ET PAR AN	Répartition du nombre moyen d'heures de formation selon le type de formation	<b>EMBAUCHE</b>
<b>PROMOTION</b>	RÉPARTITION DES PROMOTIONS INTERNES	Durée moyenne entre 2 promotions	<b>FORMATION</b>
	REPARTITION DES EFFECTIFS SELON L'ANCIENNETÉ MOYENNE	Répartition des effectifs selon l'ancienneté moyenne dans la CP	
<b>QUALIFICATION</b>	RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICE		<b>PROMOTION</b>
	RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR METIER		
	RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR EMPLOI		
<b>CLASSIFICATION</b>	RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES NIVEAUX D'EMPLOI DANS LA CLASSIFICATION		<b>QUALIFICATION</b>
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LA DUREE DU TRAVAIL	Répartition des effectifs selon l'exposition aux risques professionnels	<b>CLASSIFICATION</b>
	REPARTITION DES EFFECTIFS SELON L'ORGANISATION DU TRAVAIL	Répartition des effectifs selon la pénibilité dont le caractère répétitif des tâches	
<b>SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL</b>	REPARTITION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL		<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>
	REPARTITION DES MALADIES PROFESSIONNELLES		
<b>REMUNERATION EFFECTIVE</b>	EVENTAIL DES REMUNERATIONS ET REMUNERATION MOYENNE MENSUELLE	Rémunération médiane Répartition dans les 10 plus hautes rémunérations	<b>SANTE SECURITE AU TRAVAIL</b>
<b>ARTICULATION DES TEMPS</b>	Pour les entreprises entre 50 et 299 salariés, l'entreprise doit produire au moins un indicateur d'articulation des temps parmi ceux proposés pour les entreprises de 300 salariés et plus	Existence de compléments de salaire (congé paternité, maternité, adoption)	<b>REMUNERATION</b>
		Nombre de congés paternité pris par rapport aux jours théoriques	
		Formules d'organisation du travail facilitant l'articulation	<b>ARTICULATION DES TEMPS</b>
		Nombre d'accès au TP choisi et nombre de retours au temps plein	
		Participation aux modes d'accueil petite enfance	
		Dépenses éligibles crédit impôt famille	

*Un onglet complémentaire vous est par ailleurs proposé afin d'analyser les effectifs selon la rémunération et l'âge à partir de graphiques nuages de points (ou par rapport à l'ancienneté ; croisement qui peut être fait aussi pour le niveau de classification).*